Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20261007-DELIB_2026_640-DE

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo

Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 7 octobre 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	64

Date de convocation
1er octobre 2026

Finances – Budget annexe AEP – Décision modificative n° 1

N° de la délibération
2026-640

Secrétaire de séance :
Emilie BENICOURT

Le sept octobre à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, Jérôme BODIN, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, MM. Denis DEROUX, Sébastien DEVISE, Mmes Armelle DESLANDES, Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Mme Corine FAYAT, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM Benjamin GAILLARD, Michel GAY, Mme Sandrine GUICHARD, MM Jean-François GUEGUEN, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Guy LAMBERT, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Franck LIOTIER, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Didier REBOULLET, Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Matthieu ROCHE, Mmes Véronique SALETTE, Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Olivier VALETTE, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Emeline BLANCHARD à Cyril LAURENT, Bruno DARNAUD à Nicolas DAUJAN, Pierre GUICHARD à Amandine ECHASSERIEAU, Pascal SEIGNOVERT à Pascal BALAY, Bruno SENECLAUZE à Pascal CLAUDEL, Jean-Paul VALLES à Stéphanie NOUGUIER.

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Emmanuel DOCHIER représenté par Sandrine GUICHARD, Jimmy GAILLARD représenté par Matthieu ROCHE, Cécile GRUAT-LAFORME représentée par Sébastien DEVISE, Franck MENEROUX représenté par Corine FAYAT.

Etaient excusés : Soumaya BEN MAIMOUN, Damien GOT, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Patrick LEYNAUD, Antoine PARIS, Sébastien NOIRET.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu la délibération n° 2026-160 du 5 mars 2026 approuvant le budget primitif du budget annexe AEP ;

Considérant qu'il convient de procéder à cet ajustement comptable par virement de crédits entre chapitres comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 007-200073096-20261007-DELIB_2026_640-DE

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges générales	20 500,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	30 250,00 €	
66	Charges financières	5 498,00 €	
67	Charges spécifiques	10 000,00 €	
70	Produits des services		66 248,00 €
Total Fonctionnement		**66 248,00 €**	**66 248,00 €**

La section de Fonctionnement est ajustée en fonction des besoins de l'unité (annulations de titres, et admission de créances en non valeurs).

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
16	Emprunt + caution	30 520,00 €	-79 480,00 €
20	Immobilisation incorporelle	-30 000,00 €	
21	Immobilisation corporelle	-50 000,00 €	
23	Immobilisation en cours	-30 000,00 €	
Total Investissement		**-79 480,00 €**	**-79 480,00 €**

La section d'Investissement est ajustée, en dépenses et en recettes, en fonction de l'avancement des projets.

Considérant l'avis favorable du bureau du 23 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 64 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- ✓ **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe AEP ;
- ✓ **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercurol-Veaunes, le 7 octobre 2026.

La Présidente,

Signé électroniquement par :
Delphine COMTE
Date de signature : 08/10/2026
Qualité : Présidente ARCHE Agglo